

CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : DE L'IDÉE AU PROJET

7 jours pour définir un projet qui concilie vie professionnelle, vie privée et ancrage au territoire

Public cible

Formation ouverte à tous les porteurs de projet agricole ou agri-rural.

Objectifs

Formation ouverte à tous les porteurs de projet agricole ou agri-rural.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Jour 1 : Faire le point sur son projet
Formaliser ses motivations et ses objectifs personnels.
Prendre la mesure de la globalité et la cohérence du projet.

Jour 2 : Acquérir une méthodologie
Les étapes du projet.
Les échéances et démarches à l'installation.
Construire son plan d'actions.

Jour 3 : Appréhender les aspects
organisationnels, juridiques et sociaux
Les travaux et les moyens de production liés à l'activité.
Les compétences nécessaires. La gestion du temps.
Les aspects juridiques et sociaux.

Jour 4 : Appréhender les aspects
économiques et fiscaux
Cadre du chiffrage de projet et sources de financement.
Les repères économiques (compte de résultat, plan de trésorerie, investissements etc.) .
Les repères fiscaux.

Jour 5 : Trouver du foncier
et adapter son projet au territoire
Mécanismes d'accès au foncier (source d'information, réglementation, etc.) .
Connaître les acteurs du territoire.
Définir sa stratégie de commercialisation et optimiser les débouchés.

Jour 6 : Ouvrir ses perspectives
Démarche Agriculture Paysanne, Agriculture Bio. etc.
Diversification à la ferme : accueil, transformation etc.
Tester son projet en passant par du portage d'activités.

Jour 7 : Communiquer sur son projet
S'exercer à présenter son projet et argumenter ses choix
Echanger avec des professionnels

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences entre les stagiaires et avec des professionnels. Exercices et cas pratiques.

Moyens matériels

Chaque journée se déroule dans un lieu différent dans l'Indre. La formation a lieu de 9h30 à 17h30. Le repas est à la charge des participants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.
Attestation de formation.

Références qualités

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Indre

Durée de la formation 7 jour(s)

Date limite d'inscription 17/03/2022

Tarifs

Adhérent 50€

Non adhérent 50€

Non agricole 50€

Adhésion ADEARI

Plus de renseignements

Sapelkine Aliocha

installation-transmission@adeari.fr

ADEARI

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 95%

Repas partagé



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

17 mars 2023 36000

09:30 - 17:30 (7hrs)

31 mars 2023 (7hrs)

14 avr 2023 (7hrs)

05 mai 2023 (7hrs)

26 mai 2023 (7hrs)

09 juin 2023 (7hrs)

23 juin 2023 (7hrs)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à